ARRETE FIXANT LES CANDIDATURES AUX DEUX COMMISSIONS DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE DES ANTILLES – SCRUTIN DU 25 NOVEMBRE 2026

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DES ANTILLES

Vu le code de l'éducation notamment les articles D719-1 à D719-40 du code de l'éducation fixant les conditions d'exercice du droit de suffrage, la composition des collèges électoraux et les modalités d'assimilation et d'équivalence de niveau pour la représentation des personnels et des étudiants aux conseils des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel ainsi que les modalités de recours contre les élections ;

Vu les statuts de l'université des Antilles approuvés par le conseil d'administration du 05 décembre 2024 ;

Vu l'arrêté 2026-1024 du 23 octobre 2026 portant organisation des élections du conseil d'administration de l'Université des Antilles ;

Vu la délibération 2022-02 de la réunion des élus du conseil d'administration de l'université des Antilles du 14 février 2022 portant élection du Professeur Michel GEOFFROY en qualité de Président de l'université des Antilles.

Vu le procès-verbal fait par huissier le vendredi 13 octobre 2026 relatif à l'ordre d'affichage des candidatures.

ARRETE

Article 1 :

Sont candidates, au titre du **collège A**, pour le renouvellement des commissions de la formation et de la vie universitaire de l'université des Antilles, les listes suivantes :

1. Pour le secteur électoral de la **Guadeloupe** :

Nombre de sièges : 03

Nombre de listes	Nom, Prénom des candidats	Nom de la liste	Soutiens
4	1.Anny FLORY 2.Olivier GROS 3.Sarah GASPARD	S'engager pour une université participative, transparente et innovante	
	1.Célia JEAN-ALEXIS 2.Francois-Xavier MILLET 3.Silvina GONZALEZ-RIZZO	Construire, Fédérer, S'engager	
	1.Erick STATTNER 2.Marie-Laure LALANNE MISTRIH 3.Pascal BLANCHET	PRIORITÉ AUX ÉTUDIANTS	
	1.Ted SOUBDHAN 2.Guylène AURORE 3.Joël RABOTEUR	Votre Réussite notre Engagement	

2. Pour le secteur électoral de la **Martinique** :

Nombre de sièges : 03

Nombre de listes	Nom, Prénom des candidats	Nom de la liste	Soutiens
3	1.Fred CONSTANT 2.Myriam COTTIAS 3. Jean-Raphael GROS-DESORMEAUX	Former aujourd'hui, préparer demain	
	1.Stéphanie PUGET 2.Louis JEHEL 3. Clarisse CONTARET	-	
	1.Christelle LOZERE 2.Philippe JOSEPH 3.Line NUMA-BOCAGE	Pour une université des Antilles d'innovations et ouverte sur le monde	

Article 2 :

Sont candidates, au titre du **collège B**, pour le renouvellement des commissions de la formation et de la vie universitaire de l'université des Antilles, les listes suivantes :

1. Pour le secteur électoral de la **Guadeloupe** :

Nombre de sièges : 03

Nombre de listes	Nom, Prénom des candidats	Nom de la liste	Soutiens
5	1.Didier DESTOUCHES 2.Lucie LARGITTE	Doubout pou l'U.A.	
	1.Emmanuel BIABIANY 2.Fatoumata FALL 3.Fateh MEHAZZEM	Former Ensemble les Expert.e.s de Demain (FEED)	
	1.Audrey CAROUPANAPOULLE 2.Frédéric MARTINO 3.Nathalie BOUCHAUT	Engagement et Bienveillance	
	1.Maguy DULORMNE 2Etienne BEZAULT 3.Marlène BOUDHAU	S'engager pour une Université participative, transparente et innovante	
	1.Karine COPAVER 2.Maurice BILIONIERE 3.Aurélie COLLADO	Ambition, bienveillance, cohérence et responsabilité	

2. Pour le secteur électoral de la **<u>Martinique</u>** :

Nombre de sièges : 03

Nombre de listes	Nom, Prénom des candidats	Nom de la liste	Soutiens
4	1.Mickaelle RAMASSAMY 2.Manuel GARCON 3.Paule SALVIN	Synergie	
	1.Jean-Valéry MARC 2.Severine ELY-MARIUS	Pour une université des Antilles d'innovations et ouverte sur le Monde	
	1.Frédéric LEFRANCOIS 2.Janis HILARICUS 3.Gérald DESERT	ENSEMBLE, BATISSONS L'AVENIR ET L'EXCELLENCE	
	1.Dimitri BECHACQ 2. Stéphanie PARASSOURAMANAIK 3.Yann BERARD	POUR UNE UNIVERSITE OUVERTE, EXIGEANTE ET ATTENTIVE A SES ETUDIANTS	

<u>Article 3</u> :

Sont candidates, au titre du **<u>collège BIATSS,</u>** pour le renouvellement des commissions de la formation et de la vie universitaire de l'université des Antilles, les listes suivantes :

1. Pour le secteur électoral de la **<u>Guadeloupe</u>** :

Nombre de sièges : 02

Nombre de listes	Nom, Prénom des candidats	Nom de la liste	Soutiens
3	1.Marie France TREFLE 2. William URGEN	Au cœur de la formation au service des étudiants	
	1.Lylia CRANE 2.Pamphile ISCH	Yonn à lot	
	1.Jean-Luc VISIVE 2.Rachida COQUIN-BOUSSISSI	S'engager pour une université participative, transparente et innovante	

2. Pour le secteur électoral de la **Martinique :**

Nombre de sièges : 02

Nombre de listes	Nom, Prénom des candidats	Nom de la liste	Soutiens
3	1.Patricia MAMES 2.Sylain SOTIER	Engagé.es pour le Service Public	
	1.Pascale JEAN-BAPTISTE 2.Christian LESDEMA	BIATSS UNIS POUR UNE UNIVERSITE DYNAMIQUE	
	1.Maryse ARETHAS 2.Pascal LARGEN	PERSONNELS ENGAGES, ETUDIANTS SOUTENUS	

Article 4 :

Sont candidates, au titre du **collège Usagers**, pour le renouvellement des commissions de la formation et de la vie universitaire de l'université des Antilles, les listes suivantes :

1. Pour le secteur électoral de la **Guadeloupe** :

Nombre de sièges : 06

Nombre de listes	Nom, Prénom des candidats	Nom de la liste	Soutiens
2	1.Rajivalocan RAMPATH 2.Laure-Ann DESSOUT 3.Nicolas JURY 4.Weslande LUDOSKI 5.Malick CHAUPARD 6.Vaïna CHARABIE 7.Christopher LAFONT 8.Aurélie CUSTOS-JACQUES 9.David ALTIS 10.Néhémie JOSEPH 11.Sylvain DEROCHE-BEGATIN 12. Nahéma LINCERTAIN	Unis pour nos campus	
	1 Nora CHATENAY-RIVAUDAY 2. Jerry BIEN-AIME 3.Aurane ALOPH 4.Serge HOUNGBO 5. Nohane DORE 6.Mathis ROMIL 7. Klensy ALEXIS 8.Erwan BODARD 9. Lyndsée GENDREY 10. Jordan BROSIUS SAUVEE	Univ'action : nos idées, nos voix, nos actions	THÉMI'X, Gwada Staps, Medik'West Indies, KaribOrtho – EIG – BDE Camp Jacob, FAGE, FNEO, ANEJAPS,ARES

2. Pour le secteur électoral de la **Martinique** :

Nombre de sièges : 06

Nombre de listes	Nom, Prénom des candidats	Nom de la liste	Soutiens
3	1.Mathyaz WILLIAM 2 .Myriam DE CHAVIGNY 3.Wylan VINCENT 4.Alicia Marie ESPINAT 5.Taïrick MARCUS 6.Laurenza ARDIAC 7.Marc-Olivier WILLIAM 8.Létícia MORALES MELEGARI 9.Samuel SAINT-LOUIS 10.Glorane HYACINTHE 11.Mickaël PIAT-MARCHAND	La coordination pour des conditions d'étude et de vie digne	
	1.Melvine DESIR 2.Alyssa BELLANCE 3.Benjamin ANDRE 4.Adeline ALLAGUY 5.Edwin ROBIN 6.Dohane LARCHER 7.Maïley TOURBILLON 8.Lise TJUAN SIN 9.Charles-Emmanuel MARCELIN 10.Sophie REGNAULT 11. Maxime DE GROOTE 12.Lidi YOKESSA	Ansanm-Ansanm pou an kontinwité	
	1. Amal ASHOUR 2.Eunis NINA 3.Natarina NIASME 4.Mathys PATCHAÏ 5.Maëlys GOUDOU 6.Levy EMONIDES 7.Nora MIRTA 8.Isamël CHARLEC	Pour une université qui rayonne	

Article 8 :

La directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera porté à la connaissance des tiers en application des dispositions légales et réglementaires en vigueur, enregistré et classé au registre des arrêtés de l'université.

Le présent arrêté est diffusé sur le site internet de l'université.

En application de l'article L711-8 du code de l'éducation, l'arrêté est communiqué sans délai à Monsieur le Recteur de région académique Guadeloupe, Chancelier des universités et Madame la Rectrice de la région académique Martinique.

Pointe-à-Pitre, le 13 novembre 2026

Le Président de l'Université des Antilles

Pr. Michel GEOFFROY

VOIES ET DELAIS DE RECOURS

Si vous estimez devoir contester cette décision, vous pouvez former un **recours contentieux** devant le tribunal administratif de la Guadeloupe. Le recours contentieux doit intervenir dans un délai de **deux mois** à compter de la publication de la présente décision. Ce recours peut être déposé par courrier ou directement auprès de l'accueil du tribunal. Le tribunal administratif peut être également saisi par l'application «Télérecours citoyen » accessible sur le site www.telerecours.fr